



Question urbanistique par rapport au plu de la commune

Par **Monteiro**, le **29/01/2010** à **16:12**

Bonjour,rnrnJe suis stagiaire dans le service d'urbanisme de ma commune. Nous sommes en train d'établir un projet: la création d'une tribune autour de notre stade. Nous sommes bien en zone UI, mais notre PLU nous oblige à ne pas dépasser 12m pour toute constructions de bâtiments. Que nous conseillez-vous? Peut-on considérer que les gradins ne soient pas du bâti, et ainsi, prendre seulement en compte la partie basse de la tribune, à savoir les vestiaires, les toilettes et le logement de fonction du gardien.rnrnMerci.

Par **elydaric**, le **31/01/2010** à **19:34**

Bonjour,rnrnLes gradins constituent bien une construction et doivent donc être pris en compte dans la surface total.rnrnSi vous avez des doutes (car chaque PLU a ses particularités) contacter votre service instructeur qui pourra vous éclairer sur les possibilités de construction dans cette zone.